

Le saviez vous ?
NOUS VOUS PRÊTONS
en attendant que vos clients vous paient.

Jusqu'à
80%
du montant
des créances

Durée
jusqu'à 1 an
renouvelable

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP
f www.bocag.com



RENTREE SCOLAIRE 2023-2024 :



Autorités et Parents sereins



SOLUTION DE PAIEMENT MOBILE

DÉPÔT & RETRAIT D'ARGENT - TRANSFERT
PAIEMENT DE BIENS ET SERVICES - PAIEMENT DE FACTURES



par

EDITO

Voir le meilleur en soi

Si tu refuses de voir le meilleur en toi-même et choisis de t'attarder sur tout le négatif en toi, tu dois être prêt à en accepter les conséquences, car tu attires à toi ce que tu maintiens dans tes pensées. Ne pense qu'au meilleur et c'est le meilleur qui sera devant toi".

Eileen Caddy ne pensait pas si bien dire. Mais tout est pourtant dit, de la plus simple des manières.

Humain, suis ton rêve... Si tu trébuches, n'arrêtes pas et ne perds pas de vue ton objectif. Continues vers le sommet, car ce n'est qu'au sommet que tu auras une vue d'ensemble.

C'est nous demander d'être tenace, persévérant sur le chantier, endurant et ne pas se laisser abattre.

Donnons-nous toutes les chances de réussir, d'atteindre le sommet. Mettons la barre assez haute.

J'ai dit !

Crédo TETTEH



Récépissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC
Adresse :
23 Rue Formatec, Agoë-CAcavéli
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 91538081
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78
N'RCCM : TG-LOM 2015A6516
NIF : 1000480972
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur Général :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Publication :
Ali SAMBA
Rédaction :
Crédo TETTEH
Ali SAMBA
Infographie : JPB
Crédit Photos: KERERE Razak
Impression : SDR
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution: Dodo Abalo (90 975256)

EDUCATION :

Célébration des 40 ans d'excellence de British School de Lomé

La British school of Lomé (BSL) a célébré ses 40 ans d'excellence dans l'éducation scolaire au Togo à travers diverses activités sur le campus de l'école située à la résidence du Benin à Lomé, en présence des autorités éducatives, des enseignants, des parents d'élèves, des anciens élèves et des élèves eux-mêmes.

Pour célébrer ses 40 années de réussite dans l'éducation togolaise, la British School de Lomé (BSL) a accueilli avec enthousiasme ses prestigieux anciens élèves, dont les diverses réalisations témoignent de l'impact durable de l'institution.

Durant quatre jours de festivités, il a été question d'une fête internationale, une célébration des cultures du monde entier, au cours de laquelle les élèves et les enseignants ont présenté un large éventail de traditions, d'arts, de musiques et de cuisines.

En hommage au patrimoine universel auquel elle participe, la British School de Lomé a organisé une captivante " Parade of nations assembly ", présentant les diversités qui composent la communauté de l'école, ceci à travers des aspects de leur culture, de leur langue et de leurs traditions.

Des festivités ouvertes au public

Dans le cadre de ses services communautaires, la fête a été ouverte au public. Des ateliers interactifs animés par des experts, ont permis aux participants de s'engager dans des expériences d'apprentissage pratiques, d'explorer des sujets contemporains et d'approfondir leur développement intellectuel. L'institut Confucius de l'Université de Lomé, dirigé par Mme Zhu Yushan, a fait des démonstrations des danses traditionnelles de la République populaire de Chine.

A l'occasion de ces festivités, le directeur de British School, Mr Akif Naqvi a remercié les étudiants, le personnel et les anciens



Une prestation d'une élève du BSL

élèves. Il a mentionné que le monde est en constante évolution et que l'avenir dépendra de la technologie, en particulier de l'Intelligence artificielle (IA) et des énergies renouvelables. " Il est de notre devoir en tant qu'éducatrice de préparer nos étudiants aux défis et aux opportunités qui les attendent. Satyam, étudiant en 9e

année, a montré son modèle STEM de " Model City Lomé ", racontant à quel point il est fier d'être à BSL " a-t-il déclaré.

Depuis sa création, BSL a toujours incarné le meilleur de l'éducation et de la pastorale britanniques et internationales, garantissant une expérience éducative complète aux étudiants à chaque

étape, englobant la petite enfance, le primaire, le secondaire et le prestigieux international du programme du diplôme du baccalauréat (IB).

BSL propose également des cours de chinois mandarin et d'anglais, des tests SAT et IELTS et des services d'admission à l'université. Étudiants, parents, enseignants, personnel, anciens élèves et dignitaires locaux, membres du public se sont réunis pour exprimer leur appréciation et réaffirmer leur engagement à faire progresser l'éducation et l'excellence

Fondé en 1983 par un pédagogue britannique visionnaire Ian Sayer, British School of Lomé est une prestigieuse école de référence qui ouvre la porte des grandes et prestigieuses universités du monde à ses élèves.

Dodo ABALO

ENVIRONNEMENT :

Problématique de la gestion des déchets plastiques

D'après le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), la production des déchets plastiques est passée à 248 millions de tonnes en 1950 à 2 milliards de tonnes en 2017 et celle-ci devrait doubler à l'horizon 2040.

Ces dernières décennies, la gestion de ces déchets reste, un enjeu socio-économique et environnemental majeur pour le monde entier et particulièrement pour les villes des pays de l'Afrique subsaharienne où la problématique est accentuée par un essor démographique et un processus d'urbanisation sans précédent.

Selon le District Autonome du Grand Lomé (DAGL), la capitale togolaise produit environ 300 000 à 400 000 tonnes de déchets annuellement. A l'instar des grandes villes capitales du continent africain, Lomé multiplie donc les initiatives pour une meilleure gestion de ses déchets. " En effet, la perspective est alarmante et elle exige de tous, des actions réfléchies et concertées ; d'où l'urgence pour nous, collectivités territoriales, entreprises et organisations de la société civile spécialisées dans la gestion des déchets, de réfléchir à instaurer un meilleur modèle de gestion de déchets pour le maintien d'un cadre de vie sain et propre ", indique Tchalim Tagba Ataféyinam, le Secrétaire général par intérim du DAGL.

Depuis près de 14 ans, le Projet Environnement Urbain de Lomé (PEUL) est mis en œuvre avec la phase 1 (PEUL I), la phase 2 (PEUL II) et depuis

2019, la phase 3 (PEUL III). Elles visent à améliorer les conditions de vie des habitants de Lomé en assurant la durabilité du service de gestion des déchets solides à travers le renforcement des capacités du Maître d'ouvrage, la création des infrastructures de gestion des déchets et les actions d'éducation et de sensibilisation des parties prenantes à la gestion des déchets.

Grâce à cet appui de l'AFD, l'ancienne Commune de Lomé, lors des deux premières phases du PEUL, a entamé la réorganisation des maillons de la pré-collecte, et de traitement des déchets solides en renforçant le partenariat public-privé pour une meilleure gestion du secteur. Des entreprises privées sont sélectionnées par appel d'offres pour assurer la pré-collecte et la collecte respectivement vers les centres de transit et à l'ancienne décharge d'Agoè-Nyivé puis au Centre d'enfouissement technique (CET) d'Aképé depuis janvier 2018.

Il faut dire qu'en la matière, le Gouvernement, a mis en place un arsenal juridique favorable à la gestion de ces déchets. Il s'agit d'abord de la loi n°2008-005 du 30 mai 2008 portant loi-cadre sur l'Environnement qui a fixé la base d'une gestion rationnelle des déchets au Togo, suivie du décret no 2011-003/PR du 05 janvier 2011 fixant les modalités de gestion des sachets et emballages plastiques au Togo. Des textes qui visent essentiellement à prévenir et à réduire le volume des déchets plastiques et leur nocivité. Par ailleurs ce

Suite à la page 3

TOGOSTARTUP.COM

Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des entrepreneurs fiables.

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

EMPLOITOGO.COM

PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Payement par tmoney ou flooz

info@sogesti.net

EMPLOIENPOCHE.COM

PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Payement par tmoney ou flooz

info@sogesti.net

SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE

Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.

Sage compta monoposte à partir 600 000 FCFA

sage gescom à partir de 600 000FCFA

sage paie rh à partir de 800 000 FCFA

Pour les installations et formations, merci de nous contacter:

NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP

139 RUE VANLARE FACE CSTT

Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24

info@sogesti.net

RENTREE SCOLAIRE 2023-2024 : Autorités et Parents sereins

La rentrée scolaire 2023-2024 s'est effectuée hier sur toute l'étendue du territoire national.

Selon les chiffres du ministère des enseignements primaire, secondaire et technique, ils sont environ de 3 millions d'élèves à occuper les salles de classe des écoles, collèges et lycées du pays.

Vœux de réussite

La ministre, secrétaire générale de la Présidence de la République, Sandra Johnson a souhaité aux élèves la force, de la volonté et du courage pour embrasser pour cette nouvelle année qui commence. Elle a rappelé aux parents, leur implication précieuse



Des écoliers

se dans l'éducation des enfants qui est un pilier essentiel de leur réussite. " Au corps enseignant, votre dévouement et passion pour votre métier sont une source d'inspiration. Car vous guidez nos enfants avec bienveillance vers un avenir prometteur. Puisse l'année scolaire 2023-2024 être riche de découvertes et d'épanouissement. Bonne rentrée à tous ", a déclaré Sandra Johnson sur le réseau X (ex Twitter).

Dans une déclaration à la Télévision nationale, Dodzi Kokoroko, le ministre des enseignements primaire, secondaire et technique, a révélé que l'école de la République se porte bien. Il fait savoir que le Gouvernement a énormément investi dans le capital humain. 6200

régions éducatives. Un ratio de 1 enseignant pour 103 élèves en 2020 et de 1 enseignant pour 45 élèves aujourd'hui. Tout ceci impact sur le résultat. A cela il faut ajouter la réouverture des écoles normales de formation des professeurs d'écoles. Remerciant le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé pour avoir donné les moyens nécessaires pour le démarrage de cette année scolaire, Dodzi Kokoroko a déclaré que le Gouvernement veut rassurer tous les acteurs du secteur et les partenaires de sa détermination à œuvrer pour une année scolaire réussie, apaisée et éclatante.

La tenue scolaire des élèves scrutée

Le ministre des enseignements pri-

enseignants ont été recrutés entre 2020-2022.

Un concours de recrutement a été organisé cette année 2023. Les résultats sont attendus. A terme, les enseignants volontaires qui occupaient une proportion 41% du personnel enseignant en 2020, se retrouverait à 7%. En 2025, on ne parlera plus. " Plus on recrute des enseignants, on en gagne en qualité. Et c'est ce que nous vivons à travers une réalité de ratio de nombre d'élèves encadrés par un enseignant qui passe de 59 à 53 ", informe le ministre.

A travers ces recrutements, le Gouvernement a également su créer une certaine harmonie entre les



Mme Sandra Ablamba Johnson, Ministre-SG de la Présidence de la République

maire, secondaires, techniques et de l'artisanat veut mettre de l'ordre dans les tenues scolaires des élèves des collèges et lycées du Togo, tant du secteur public que du secteur privé. En effet, depuis quelques années, on constate un certain laisser-aller dans les tenues scolaires des jeunes élèves : des chemises très cintrées et des pantalons tuyau ne descendant pas jusqu'aux chevilles pour les garçons, des jupes et des corsages moulants, voire provocants pour les filles laissant apparaître leurs formes. Dodzi Kokoroko met le Holà. En Août, un arrêté portant sur la réglementation de la tenue scolaire dans les établissements publics et privés du secondaire a été pris par le ministre.

A compter donc de cette rentrée scolaire, pour les élèves de sexe masculin inscrits dans un établissement public, ce sera une chemise ample et un pantalon descendant jusqu'aux talons, taillés dans le même tissu de couleur kaki. Une paire de chaussures fermées ou des nu-pieds dont la semelle est retenue par une lanière. Pour les élèves de sexe féminin inscrites dans un établissement public, il est exigé une chemise ample en popeline blanche, une jupe ovale et/ou plissée, de couleur kaki, couvrant les genoux, et une paire de chaussures fermées aux semelles plates ou des nu-pieds dont la semelle est retenue par une lanière. " Nous avons assisté à des tenues extravagantes. Il y a des garçons qui viennent parfois avec un pantalon où eux-mêmes ils ont déchiré une partie et ils ont mis des trucs d'éclairs, il y a des filles qui arrivent des jupettes carrément. La fille s'assoie dans son banc, on a comme l'impression qu'elle est venue pour une présentation de mode. Et donc tout ça là, ça nous gêne et donc quand le

ministre a pris cette décision, j'ai été le premier à applaudir le ministre ", a indiqué un enseignant.

Pour les établissements scolaires privés ils sont autorisés à choisir les couleurs de l'uniforme de leurs établissements. Ils peuvent aussi intégrer la cravate à l'uniforme scolaire. Cependant les accessoires qui présentent un caractère ostentatoire, blasphématoire ou indécent sont strictement interdits. " Je pense qu'il revient au Chef d'établissement de prendre ce communiqué et l'utiliser à bon escient. C'est toi qui dirige l'établissement. Un parent qui amène un enfant comme ça dans un établissement, tu corriges l'enfant ou tu le renvoies à la maison ", martèle un parent d'élève.

Certaines personnes ne sont pas de cet avis. Elles trouvent que le monde évolue et que les élèves doivent vivre avec leur temps. " Moi je pense qu'on ne peut rien faire aujourd'hui, sans tenir compte des réalités de notre époque. Les coupes, oui. Il faut d'une certaine manière opter pour leur réglementation mais demander à des élèves du 21^e siècle de s'habiller peut-être comme des gens du 18^e ou 19^e siècle, ça peut poser des problèmes ", affirme un communicateur.

De toute façon, selon l'arrêté du ministre, les équipes de direction, pédagogique et administrative dans les établissements scolaires sont invitées à veiller au respect de la réglementation en vigueur sur les tenues scolaires. La non-conformité de la tenue de l'élève au modèle réglementaire expose ce dernier à des mesures allant d'un simple rappel à l'ordre à une interpellation des parents de l'élève contrevenant.

Koudjoukabalo

ENVIRONNEMENT :

Problématique de la gestion des déchets plastiques

Suite de la page 2

texte propose la valorisation des déchets plastiques par le recyclage. Il semble que ce cadre juridique est méconnu de l'ensemble des acteurs et utilisateurs des produits plastiques. Une vulgarisation est nécessaire pour amener la population à un changement de comportement.

Selon le ministre de l'environnement et des ressources forestières, au regard de l'ampleur du phénomène, il faut trouver des réponses urgentes et de façon coordonnée au niveau de tous les secteurs. Le ministère de l'environnement et des ressources forestières et les acteurs du secteur se sont accordés sur la mise en place d'un cadre de concertation pour la promotion de l'économie circulaire dans le secteur du plastique. " L'une des recommanda-



La table d'honneur

dations phare c'est la nécessité de l'appui de l'Etat aux acteurs intervenant dans le secteur et la nécessité de l'accompagnement de l'Etat auprès des partenaires pour pouvoir aider les acteurs privés à mobiliser les fonds nécessaires à la gestion de la problématique des déchets plastiques ", a indiqué le juriste et environnementaliste

Bagnibam Toï Meba.

A Lomé, le DAGL met en œuvre un plan de communication et de sensibilisation sur la gestion des déchets solides. " Cette campagne se fera par le biais de plusieurs canaux et supports de communication tels que les télévisions, les radios, la presse écrite et en ligne, les supports imprimés, des visites

guidées sur le site du CET à Aképé, le SMS Marketing, l'affichage sur les panneaux géants et sur les bus de la SOTRAL et bien d'autres ", fait savoir Kodjo Emoumodji, coordonnateur du projet.

En matière de recyclage des déchets plastiques au Togo, l'entreprise Green Industries Plast du Togo est cité en exemple. Elle traite aussi bien les plastiques durs que les plastiques souples. Les plastiques souples sont utilisés pour la fabrication des pavés. Quant aux plastiques durs, ils deviennent des broyés et des granulés qui rentrent dans la fabrication d'autres objets. Ces initiatives sont saluées par le Gouvernement car elles participent à l'assainissement de l'environnement.

Koudjoukabalo

lemedium2013@yahoo.fr

ZOZO

AIDE HUMANITAIRE : DES PAYS AFRICAINS DONT LE TOGO BÉNÉFICIENT D'UNE ENVELOPPE DE 152 MILLIARDS DE FCFA DE PART DES ÉTATS-UNIS



Plusieurs pays africains dont le Togo, vont bénéficier d'une "aide humanitaire d'urgence" de la part des États-Unis estimée à quelques 247 millions de dollars, soit 152 milliards Fcfa, au titre d'"aide humanitaire d'urgence".

Onze pays africains, à savoir : le Burkina Faso, le Cameroun, Djibouti, la République centrafricaine, le Tchad, le Mozambique, le Niger, le Nigeria, le Togo, le Zimbabwe, et le Sahel central, vont bénéficier d'une enveloppe de 247 millions de dollars, soit 152 milliards Fcfa, au titre d'"aide humanitaire d'urgence". L'annonce a été faite, le mardi 19 septembre dernier, par l'Agence de coopération et de développement américaine (Usaid). L'enveloppe va permettre de porter une assistance " aux populations à travers l'Afrique à faire face aux conséquences des crises humanitaires prolongées et des catastrophes naturelles ". Il s'agit, concrètement, de soutenir des partenaires humanitaires, notamment en matière de fourniture d'aide alimentaire, de soins de santé d'urgence, de l'eau potable et des installations sanitaires sécurisées.

Il sera également question de renforcer la protection des populations vulnérables, comme les enfants, les survivants de violence sexiste et les personnes handicapées.

Notons qu'en juillet dernier, le Togo avait déjà bénéficié d'un financement des USA via la même agence (Usaid), pour soutenir les populations de l'extrême nord du pays confrontée aux exactions des groupes armés en provenance du Sahel.

@macite.tg

COOPÉRATION : LE TOGO ET LES MALDIVES S'ACCORDENT SUR L'EXEMPTION TOTALE DE VISA

Le Togo et la Maldives, État insulaire situé dans l'Océan indien, se sont accordés, jeudi 21 septembre dernier, sur un accord d'exemption totale de visa. Désormais, les citoyens togolais n'auront plus besoin de visa pour se rendre aux Maldives, un État insulaire situé dans l'Océan indien. Les deux pays ont convenu de cette entente, le jeudi 21 septembre dernier, en marge des travaux de la 78^e assemblée générale des Nations Unies à New York.

Cet accord, faut-il le rappeler, s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération Sud-Sud, et concerne tous les visas.

Selon le Chef de la diplomatie togolaise, Prof Robert Dussey, il s'agit de permettre " aux les citoyens entre nos deux pays peuvent circuler librement sans visa ".

Notons que Togo a signé avec plusieurs autres pays, des accords d'exemption de visa. Il s'agit notamment du Brésil, du Congo, de la Centrafrique, de l'Iran, du Maroc, de la Russie, de la Turquie, de la Serbie entre autres.

@macite.tg

ZOZO

LA 4ÈME ÉDITION DU MOIS DU CONSUMER LOCAL AURA LIEU DU 1ER AU 31 OCTOBRE



Au Togo, l'acte 4 du Mois du Consommateur Local aura lieu du 1er au 31 octobre prochain a annoncé la ministre du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale, Rose Kayi Mivedor-Sambiani, via un communiqué publié récemment.

L'événement consacré à la promotion des produits locaux et organisé en collaboration avec la commission de l'UEMOA sera placé sous le thème : "Quelles stratégies pour stimuler la consommation des biens et services locaux ?". A l'agenda de cette 4e édition, un panel de haut niveau sur le thème de l'année, des communications sur la qualité, la certification des produits et la contribution des laboratoires d'analyses à la compétitivité des produits et services. Des expositions et vente de produits "Made in Togo", auront également lieu simultanément sur l'ensemble du territoire national. Par ailleurs, l'événement sera l'occasion pour les parties prenantes de dresser le bilan des éditions précédentes et de renforcer la compétitivité des entreprises togolaises.

Selon le ministère du commerce, les éditions précédentes du Mois du Consommateur Local ont eu des retombées positives sur les acteurs de la chaîne de la consommation locale, comme la hausse de leur chiffre d'affaires et l'augmentation de leur personnel.

Source : @Republique togolaise.com

CAFÉ & CACAO : LES PRIX INDICATIFS DE LA SECONDE MOITIÉ DE SEPTEMBRE



Les producteurs de la filière café et cacao sont désormais fixés quant aux prix indicatifs de vente de leurs produits pour la seconde moitié du mois de septembre.

Dans un communiqué en date du mercredi 20 septembre, le Comité de coordination pour les filières café et cacao a rendu public les prix indicatifs de ces deux produits.

Ils sont fixés ainsi comme suit :

- Café Sain Robusta : 1.040 Fcfa le kilo ;
- Et Cacao qualité supérieure : 1.580 Fcfa le kilo.

La Coordination note que "ces prix sont calculés par rapport à l'échéance de novembre 203 pour le café et de décembre 2023 pour le cacao".

@macite.tg

FINANCES : Hausse de 11% des recettes fiscales au 1er semestre 2023

Dans le rapport d'exécution du budget de l'Etat, les six premiers mois de l'année sont caractérisés par une hausse des recettes fiscales, une progression des activités portuaire et aéropotuaire, un accroissement des flux commerciaux et une consolidation des créances sur l'économie.

Recettes fiscales en hausse

Au 30 juin 2023, pour une prévision annuelle des recettes fiscales de 912,10 milliards, le montant recouvré est de 453,44 milliards, soit un taux de réalisation de 49,71%.

Comparée à la réalisation de la même période en 2022, les recettes fiscales ont augmenté de 10,75%, soit 44,03 milliards en valeur absolue. La performance des recouvrements de recettes fiscales au premier semestre 2023 s'explique de façon globale par : l'augmentation du chiffre d'affaires taxable à la TVA (12,1%) et des importations en valeur (12,8%) par rapport à leur niveau au premier semestre de l'année 2022 ; la réorganisation spatiale des services des impôts avec la création des bureaux des opérations fiscales dans chaque commune du Grand Lomé et dans chaque préfecture de l'intérieur du pays et l'exploitation des données du recensement fiscal effectué sur toute l'étendue du territoire national en 2022.

Le ministère de l'économie fait valoir aussi, le renforcement des codes de spécification tarifaires



Le siège de l'OTR à Lomé

pour un meilleur contrôle de la valeur en douane des marchandises ; l'effectivité de l'interconnexion du système d'information de la douane togolaise avec ceux du Mali, du Bénin, du Niger et du Burkina Faso pour assurer un meilleur suivi du transit et mieux lutter contre les déversements de marchandises et le renforcement de la surveillance du territoire.

Hausse du trafic au port et à l'aéroport

Ainsi, au Port Autonome de Lomé (PAL), le volume du trafic total est de 15.174 milliers de tonnes au premier semestre 2023 est en hausse de 2,8% en glissement annuel. Les quantités de marchandises embarquées et débarquées ont augmenté respectivement de 29,5% et 5,8%. Par contre, le transbordement, régresse de 1,3%.

A l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema (AIGE), le

trafic total des passagers s'est établi à 632.083 passagers au premier semestre 2023, soit une progression de 25,3% par rapport à la

même période de l'année 2022. De même, le fret et le mouvement d'aéronefs sont en hausse, respectivement de 1,2% et 10,1% sur la période sous revue.

Au terme du premier semestre 2023, les échanges commerciaux du Togo, comparés à la même période de 2022, sont marqués par une hausse des exportations (+52,3 milliards) et des importations (+84,9 milliards). Il en résulte un déficit commercial avec l'ensemble des pays partenaires au cours de la période. Les exportations de biens sont évaluées à 424,1 milliards au premier semestre 2023, en hausse de 14,1% par rapport au premier semestre 2022. La valeur des importations est de 897,3 milliards, en progression de 10,4%.

Baisse du taux d'inflation

Le taux d'inflation, mesuré par la variation de l'indice national harmonisé des prix à la consommation, en moyenne sur les six premiers mois de 2023, est ressorti

à 6,3% contre 7,8% en 2022, en lien principalement avec l'évolution des prix des "transports" et des "produits alimentaires et boissons non alcoolisées" qui ont augmenté respectivement de 14% et 3,5%.

La situation monétaire du Togo à fin juin 2023, comparée à fin décembre 2022, est marquée par une expansion de 2,2% de la masse monétaire. Cette progression résulte de l'effet conjugué de la consolidation des créances sur l'économie de 2,7%, de la hausse des créances nettes sur l'Administration centrale de 20,1% et de la contraction des actifs extérieurs nets de 3,2%. L'augmentation des créances sur l'économie est consécutive à la hausse de 36,1 milliards et 9,1 milliards, respectivement des créances des banques et de la BCEAO sur l'économie.

S'agissant particulièrement de l'évolution des créances des banques sur l'économie, elle résulte notamment de la progression des crédits accordés aux sociétés non financières privées et de l'en-cours des titres autres qu'actions émis par les sociétés non financières privées. Par contre, les crédits accordés aux ménages et aux Institutions Sans But Lucratif au Service des Ménages (ISBLSM) et au secteur financier non-bancaire ont fléchi, respectivement de 19,2 milliards et 9,6 milliards.

Koudjoukabalo

AGRICULTURE : Hausse de 2% de la production de tubercules

La production des racines et tubercules pour le compte de la campagne 2022-2023 est estimée à 2 238 530 tonnes contre 2 193 462 tonnes pour la campagne précédente, soit une hausse de 2,05%.

Selon la direction de la statistique agricole qui donne les chiffres, on note dans les détails que la hausse est de 2,52% pour l'igname avec 984 614 tonnes de production en 2022-2023 contre 960 431 tonnes la saison précédente ; 2,32% pour la patate douce avec 9 919 tonnes produites en 2022-2023 contre 19 355 tonnes en 2021-2022 ; 1,69% de hausse pour le manioc dont la production a atteint 1 224 641 tonnes la saison écoulée. Une hausse 1,40% pour le Taro avec 19 355 tonnes en 2022-2023.

La comparaison de la production totale des racines et tubercules au titre de la campagne agricole 2022-2023 par rapport à la moyenne quinquennale montre un accroissement de 9,52%. La production d'igname, du manioc, de la patate douce et du taro comparées à la moyenne des cinq dernières campagnes agricoles a également connu une hausse respective de 10,23 ; 8,91 ; 10,33 et 12,02% sur le plan national.

Au plan régional, la situation de



Des tubercules de manioc

la production en racines et tubercules est globalement dans une tendance haussière et se présente comme suit : 1,70% pour le manioc, 2,50% pour l'igname, 1,40% pour le taro et 2,30% pour la patate douce. La variation de la production des tubercules selon les régions par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes agricoles montre des hausses au niveau de toutes les régions.

Sur cinq ans, dans la région maritime, la production du manioc est passée de 392 849 tonnes (moy 2017-2021) à 416 369 (2022-2023), l'igname de 18 506 tonnes à 20 424 tonnes, le taro de 3 173 tonnes à 3 857 tonnes et la patate douce de 6 011 tonnes à 6 398 tonnes. Sur la même période, l'ensemble de la pro-

duction des tubercules de la région des Plateaux a cru de 11% passant de 608 600 tonnes à 608 600 tonnes. La région Centrale a connu une hausse de 8% atteignant 656 972 tonnes (2022-2023) contre 608 654 tonnes (Moy 2017-2021) ; La région de la Kara connaît la plus forte progression de 13% avec une production de 432 677 tonnes la saison dernière contre la moyenne de 381 936 tonnes pour la période de 2017-2021.

La région des savanes s'en est sorti avec 26 887 tonnes contre 24 237 tonnes, soit une hausse de 11%. Selon le bilan de la campagne 2021-2022, les principales zones de production des plantes à racines et tubercules par région sont réparties comme suit : Plateaux (30%), Centrale (29%), Maritime

(20%), Kara (19%) et Savanes (1%).

Si on peut se réjouir de ces statistiques haussières, il n'en demeure pas moins qu'elles ne sont pas à la hauteur des espérances des autorités et des agriculteurs. Selon le Gouvernement et le Conseil interprofessionnel des acteurs du secteur (CIFPRT-Togo), la filière est confrontée à de nombreuses contraintes qui sont, entre autres, la faible disponibilité des semences, la faible mécanisation, la faible maîtrise des techniques de conservation post-récoltes et de transformation des produits et la faible structuration des acteurs de la filière. Afin de palier à ces difficultés, un plan d'action quinquennal d'investissement de 2,3 Milliards de FCFA (2024-2028) est élaboré.

Ce plan vise à créer une filière, organisée, structurée et compétitive afin de devenir à l'horizon 2028, un des moteurs de la croissance forte et soutenue, réductrice de pauvreté par la création des richesses et d'emplois qui serviront à améliorer les conditions de vie des populations togolaises. L'objectif est d'accroître la production nationale des PRT de 15% et la transformation de 10% à l'horizon 2028.

Koudjoukabalo

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS-UNIES : Robert Dussey vante les mérites de paix du Togo

A près son intervention de l'année dernière, lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies, jugée audacieuse par de nombreux observateurs, le ministre des affaires étrangères Robert Dussey en remet une couche cette année au même endroit.

A la tribune de l'institution, le chef de la diplomatie togolaise a fait le tour du monde des questions brûlantes de la diplomatie internationale. Pour lui, le monde entier est malade. Le choix et la pertinence du thème qui oriente le débat général de cette 78e session de l'Assemblée générale, à savoir " Rétablir la confiance et raviver la solidarité mondiale : accélérer l'action menée pour réaliser le Programme 2030 et ses objectifs de développement durable en faveur de la paix, de la prospérité, du progrès et de la durabilité pour tous ", traduit avec clarté et incontestablement l'état non viable, perturbé et instable du monde, mais aussi notre détermination à faire les choses en mieux. " L'émergence de nouveaux foyers de tensions dans le monde doit nous interroger ", a dit Robert Dussey.

Après avoir fait le constat de la vulnérabilité en tous genres du continent africain, le ministre des affaires étrangères dénonce l'expansion inquiétante du terrorisme partout sur le continent, au Sahel, dans la région de la Corne de l'Afrique, en Afrique australe. Les États de la côte du Golfe de Guinée longtemps épargnés ont commencé par payer un lourd tribut au terrorisme.

Le Togo fait face au terrorisme

A la tribune des Nations Unies, Robert Dussey a étalé les efforts du Togo pour répondre efficacement à la menace terroriste. Selon le ministre, le Togo a pris des mesures innovantes et multi sectorielles contenues dans son document de stratégie de lutte contre l'extrémisme violent



Le ministre Robert Dussey, à la tribune de l'ONU

adopté le 05 juillet 2022. " Cette stratégie permet de concilier les approches sécuritaires et de développement en alliant à la fois des mesures opérationnelles et légales et des mesures plus souples et plus endogènes ", fait savoir le ministre. Elle

prend en compte le programme d'urgence pour la région des savanes, dont le budget global est évalué à 324.527.400 USD pour la réalisation de divers projets à l'horizon 2025, dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, de la santé, des infrastructures, de l'éducation et de l'agriculture. Il a exprimé la reconnaissance du gouvernement à l'endroit de tous les partenaires du Togo dans la lutte contre le terrorisme et souhaiter un renforcement constant des différents partenariats pour venir à bout de la nébuleuse terroriste.

Face aux nombreuses situations de vulnérabilité et crises qui frappent l'Afrique et qui n'épargnent fondamentalement aucun pays du continent, le gouvernement togolais œuvre, au plan national, à faire progresser l'agenda de développement à travers une ambitieuse Feuille de route 2020-2025. Le Togo a réalisé un ensemble de projets prioritaires aux retombées économiquement, socialement et structurellement éprouvantes pour les populations. La santé à travers la mise en place d'une

Couverture Santé Universelle, la souveraineté alimentaire, l'inclusion socioéconomique et le travail décent pour l'épanouissement de tous et une prospérité partagée restent les chantiers prioritaires de l'action gouvernementale.

Selon Dussey, les actions multiformes que le Gouvernement mène s'arriment aux engagements onusiens et africains des agendas 2030 et 2063 et s'inscrivent dans la quête commune d'un développement durable partagé par tous les membres des nations unies.

Togo, pays de paix et de dialogue

Le terrorisme et l'instabilité en Afrique est un problème de sécurité internationale et ils doivent être traités comme tels par les Nations Unies. Les Etats doivent être soutenus dans un élan de solidarité active. Robert Dussey a rappelé que le Togo est un pays de paix et le Togo s'oppose à la guerre quelque soit ses raisons. " Depuis notre indépendance le 27/04/1960, Jamais le Togo a fait la guerre à ses voisins ; Jamais le Togo a agressé ses voisins ou un quelconque pays ; Jamais le Togo a servi de base arrière pour une quelconque agression contre un pays frère ", a indiqué le ministre des affaires étrangères. Il insisté que le fait que la paix

est dans l'ADN du peuple togolais.

Le Togo a toujours été un pays de médiation qui favorise le dialogue, la négociation et l'entente entre les peuples et les gouvernements, à l'exemple du rôle joué dans la libération des 49 soldats ivoiriens mettant fin à la tension entre les gouvernements de Côte d'Ivoire et du Mali. Il a dénoncé les ingérences extérieures qui mettent à mal les initiatives de solutions africaines aux crises africaines. " Elles ne sont plus les bienvenues dans une Afrique qui a conscience de ses propres responsabilités dans la résolution de ses problèmes de paix, de sécurité et de développement. L'Afrique ne veut plus des ingérences extérieures, l'Afrique veut rester elle-même et maître de son destin ", a lancé Robert Dussey.

Une indépendance affirmée

En ce qui concerne les nouvelles orientations africaines en matière de relations extérieures, le ministre prône un renouveau et d'un changement de paradigme. Pour lui, le temps est celui du réveil africain et panafricain où l'Afrique a repris conscience de lui-même et de ses responsabilités internes et à l'égard du reste du monde. L'Afrique a besoin d'un partenariat respectueux de la stricte dignité de chacun. " Nous voulons être vos partenaires et non vos sujets. Nous voulons servir nos peuples et non servir des intérêts étrangers. Nous sommes fatigués par votre paternalisme, Nous sommes fatigués par votre mépris de nos opinions publiques ; votre mépris de nos populations et de nos dirigeants, Nous sommes fatigués par votre condescendance, Nous sommes fatigués par votre arrogance, Nous sommes fatigués, nous sommes fatigués, nous sommes fatigués ", a clamé Robert Dussey qui appelle à un respect mutuel pour un avenir radieux pour l'Afrique et le monde.

Ali SAMBA

ZOZO

ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE :
L'INAM OUTILLE LES MÉDIAS



Au Togo, les efforts pour faciliter l'appropriation du mécanisme d'assurance maladie universelle (AMU) par les différentes couches de la population se poursuivent. L'institut national d'assurance maladie (INAM) a officiellement lancé ce jeudi 21 septembre à Davié (Zio), une série de formations à l'endroit des journalistes.

Les travaux, qui se dérouleront également à Kara, visent à améliorer le traitement de l'information relative à l'assurance maladie universelle, et à renforcer les capacités sur les fondamentaux et les principes directeurs de la mise en œuvre du programme au Togo.

Durant deux jours, les médias seront outillés sur plusieurs thématiques, allant des principes de base à l'état des lieux de l'AMU au Togo, en passant par la problématique des médicaments ou encore la couverture maladie au profit des populations évoluant dans le secteur informel.

" Au moment où le Togo est de plain-pied dans l'opérationnalisation de la couverture maladie universelle, il est nécessaire et important d'impliquer davantage les médias dans le processus de sa mise en œuvre ", a expliqué à l'ouverture des travaux, le Directeur des stratégies, études et statistiques de l'Institut, Komigan Adogli.

Pour rappel, le Togo a lancé depuis 2009, le processus d'implémentation de la couverture maladie au profit de toutes les populations. Il y a deux ans, le pays a franchi un cap significatif, en adoptant une loi généralisant l'AMU à tous.

Source : Republiquetogolaise.com

RÉPARATIONS COMMUNAUTAIRES ET COLLECTIVES : LE HCRRUN EN MISSION D'ÉCOUTE DANS LES PLATEAUX



Le Haut-Commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN) a organisé du mardi 19 au jeudi 21 septembre, une session d'écoute sur les réparations communautaires et collectives à l'endroit des populations d'Adéta (Plateaux). Une activité mise en œuvre conformément aux recommandations de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR), plus précisément sur les réparations communautaires et collectives.

Cette rencontre d'écoute visait à informer les participants sur le volet des réparations communautaires et collectives afin de recueillir leurs avis et propositions pour les projets d'intérêt commun. Ceci, en vue de garantir le vivre-ensemble entre les populations des localités concernées. Concrètement, les populations ont été encouragées à travailler ensemble autour de projets fédérateurs et à œuvrer ainsi, au renforcement des sentiments de tolérance et de pardon mutuel en leur sein.

A l'issue des échanges, deux projets ont été retenus, à savoir la construction d'un centre de retrouvailles et d'une infrastructure scolaire respectivement dans les localités de Bodjé et Médjé. Une convention a d'ailleurs été paraphée en ce sens par la présidente du HCRRUN, Awa Nana-Daboya et le préfet de Kpélé, Blewoussi Ablavi Metsokewo, représentant les populations concernées. Pour rappel, dans le cadre des réparations communautaires et collectives, 35 000 personnes ont été recensées sur tout le périmètre national.

Source : Republiquetogolaise.com

VIOLENCE FAITE AUX ENFANTS :

Le Gouvernement lutte contre le phénomène

D epuis toujours, le Gouvernement togolais a lutté contre les violences faites aux enfants, y compris les pratiques traditionnelles préjudiciables aux enfants. Il a multiplié ses efforts en renforçant notamment son arsenal juridique à travers l'adoption du nouveau code pénal et le code des personnes et de la famille, modifiée en 2014.

Plusieurs mesures programmatisques ont été également prises notamment, l'élaboration d'une stratégie nationale de justice pour enfants (2021-2025) qui prévoit la mise en place d'un système de recueil de plaintes donnant la possibilité aux mineurs détenus de porter plainte pour les violences ; l'élaboration d'un programme et des modules sur la parentalité positive à l'intention des parents en vue de lutter contre toutes les formes de violences faites aux enfants.

La mise en œuvre de ces mesures a permis la réduction du séjour des enfants dans les couvents passant de 3 ans à 45 jours ; le retrait entre 2020 et 2022 de 846 enfants des couvents vaudous pour leur scolarisation et leur formation professionnelle ; la prise en charge de 2 762



enfants victimes de violences, dont 1 282 filles entre 2020 et 2022 ; la condamnation de 260 auteurs de violences entre 2016 et 2021. Pour la lutte contre les violences basées sur le genre (VGB), l'on note la mise en place de centres multifonctionnels dénommés " ONE STOP CENTER " qui offrent aux victimes des VBG une prise en charge intégrée sur le plan sanitaire, psychologique et juridique ainsi que la création de vingt-six (26) centres d'écoute et de conseils en VBG. Par ailleurs, le système intégré de protection de l'enfant composé de la ligne verte "

Allô 1011 " a été renforcé en 2018 par une plateforme de signalement des cas de violences par SMS et la promotion de la santé sexuelle et génésique des adolescents.

En matière de lutte contre la traite des enfants, en dehors des dispositions prévues par le nouveau code pénal de 2015, le Gouvernement a pris en 2021, le décret N°2021-104/PR portant création, attribution, organisation et fonctionnement de la Commission nationale de lutte contre la traite des personnes (CNLTP). En application de ce décret, les membres de cette commission ont

été nommés par arrêté interministériel N° 004/MASPFA/MSPC/MJL en janvier 2022. Aussi, faut-il noter que depuis 2021, les adolescents et jeunes à risque de traite bénéficient d'une insertion socioprofessionnelle.

S'agissant de la lutte contre le travail des enfants, il faut mentionner l'arrêté n°1556 /MFPTRAPS du 20 mai 2020 déterminant les travaux dangereux interdits aux enfants et prenant en compte de nouvelles formes de travail des enfants ainsi que l'élaboration d'un plan d'action national de lutte contre les pires formes de travail des enfants (2020-2024).

En ce qui concerne l'adoption des enfants, notons que dans le cadre du projet de loi portant révision du code de l'enfant, les dispositions relatives à l'adoption des enfants ont été recensées et sont en étude en tenant compte de la Convention de La Haye de 1993. Relativement aux questions des enfants demandeurs d'asile, il convient de relever qu'au Togo, aucun réfugié ou demandeur d'asile ne peut faire l'objet d'un renouvellement en vertu de l'article 7 de la loi n°2016-021 du 24 août 2016 portant statut de réfugié au Togo.

Suite à la page 6

lemedium2013@yahoo.fr

ZOZO

ELIM CAN(F) MAROC 2024 : LES ÉPERVIERS DAMES TROP FORTES POUR LES GAZELLES DU DJIBOUTI (7-0)...UN PAS DÉJÀ AU SECOND TOUR

Le Togo jouait, hier vendredi après-midi,



Djibouti, dans l'autre du stade de Kégué. Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) féminine, a vu une nette domination des Éperviers dames. 7-0, c'est le score à la fin du temps réglementaire.

Pour faute de non homologation de leur stade, les Djiboutiennes étaient face au Togo au stade de Kégué. Les Éperviers dames ont rapidement pris leurs repères. Auteure d'un quadruple, Woedikou Apeafa Mafille lançait déjà les hostilités dès la 7e minute de jeu sur coup franc.

À la 26e, A. Ndjambara conclut une action, parfaitement menée, venue du côté droit. Sa coéquipière en club (FUS de Rabat/Maroc), Odette Gningema porte le score à 3-0, juste avant la pause (32e minute).

Sans solution, les Djiboutiennes vont prendre quatre autres buts de retour des vestiaires. Mafille s'offre son doublé trois minutes après les citrons. Elle va même marquer deux autres buts à la 78e et 90e. Tatiana Kayaba, entrée en jeu, va également participer à la fête.

Sans forcer, le Togo enlève cette manche aller avec ce score fleuve. Le match retour est prévu pour le mardi prochain sur les mêmes installations, au stade de Kégué.

Faut-il le rappeler, si le Togo passe ce tour, il rencontrera le vainqueur de la confrontation Côte d'Ivoire - Tanzanie, sachant que les Ivoiriens ont pris un nette avant à l'aller en s'imposant 2-0. Les Éperviers dames portées par leur capitaine, Woedikou Apeafa Mafille, devront se mettre ensemble pour défier les Ivoiriennes qui devront passer, selon toute vraisemblance.

@macite.tg

EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DE LOMÉ : LES TRAVAUX AVANCENT

Lancé il y a cinq ans par le gouvernement, le Projet d'extension et de réhabilitation des réseaux de Lomé (PEREL) se poursuit. Les travaux avancent et connaissent une bonne exécution, a constaté il y a quelques jours, la ministre déléguée en charge de l'énergie et des mines, Mila Aziable, lors d'une visite de terrain à Djagblé (banlieue nord de Lomé).

Concrètement, ces travaux consistent en l'extension de 1.800 km de réseaux électriques basse tension, pour raccorder un peu plus de 200.000 nouveaux ménages dans 17 communes dans le périmètre du Grand Lomé.

L'objectif est d'améliorer la qualité de l'énergie distribuée, surtout dans les zones péri-urbaines, et de réduire les "toiles d'araignée", installations de lignes non déclarées. A ce stade, plus d'une centaine de postes de distribution publique sont déjà opérationnels.

Pour rappel, le PEREL, exécuté par le CEET, bénéficie du soutien de partenaires techniques et financiers.

Source : [@Republique togolaise.com](http://Republique togolaise.com)

NIGER-INTERVENTION MILITAIRE-SANCTIONS : LE TOGO S'Y OPPOSE A JUSTE TITRE

Lors de sa prise de parole du haut de la tribune de la 78e session ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies, au nom du Président de la République Togolaise et du peuple togolais, Prof. Robert DUSSEY, Ministre des Affaires Etrangères, s'exprimait en ces termes : " Jamais le Togo n'a fait la guerre à ses voisins, jamais le Togo n'a servi de base arrière pour une quelconque agression contre un pays frère. "

En effet, le Togo a récemment pris une position ferme en faveur de la paix et de la protection des populations civiles en refusant de soutenir toute action militaire ou sanction humanitaire contre la République sœur du Niger. Cette décision s'aligne sur le principe international de la Responsabilité de Protéger (R2P).

Dans son allocution, le Ministre, a expliqué la position de son pays en insistant sur la nécessité de privilégier les solutions diplomatiques et de préserver la souveraineté nationale du Niger tout en garantissant la protection des droits de l'homme.

Le principe de la responsabilité de protéger (R2P), adopté lors du Sommet mondial de 2005 à l'ONU, stipule que la communauté internationale a la responsabilité de protéger les populations civiles contre les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, le génocide et l'épuration ethnique lorsque l'État concerné ne peut pas ou ne veut pas le faire. Cette doctrine encourage les États à recourir à des moyens pacifiques pour résoudre les conflits et à éviter le recours à la force militaire lorsque cela est possible.

Sur ce principe, il était du devoir de la CEDEAO de faire en sorte qu'une issue pacifique soit trouvée à la prise de pouvoir du CNSP au Niger, et le renversement du Président Mohamed BAZOUM, démocratiquement élu. Contre toute attente, c'est l'institution



Les Présidents Tinubu et Faure Gnassingbe

sous régionale elle-même qui dès les premières heures du coup d'Etat, a pris la décision d'agresser un pays souverain, sans une prise en compte de la situation des pauvres populations nigériennes, martyrisées déjà par plusieurs années de terrorisme.

Le Niger, pays enclavé d'Afrique de l'Ouest, est depuis quelques années, le théâtre d'une escalade de violences dans certaines de ses régions, avec des groupes armés opérant dans le nord et l'ouest du pays. Les Nations Unies et plusieurs États membres ont aussi exprimé leur inquiétude face à cette situation et ont discuté de la possibilité d'une intervention militaire ou de sanctions humanitaires.

Cependant, le Togo a fermement plaidé en faveur de la médiation et du dialogue pour résoudre la crise au Niger. Le représentant togolais a souligné que la force militaire et les sanctions humanitaires ne sont souvent pas les solutions les plus efficaces pour résoudre les conflits, mais qu'elles peuvent au contraire aggraver la situation humanitaire déjà précaire dans la région. Le discours du Togo a été largement salué par plusieurs autres membres du Conseil de sécurité et par des organisations de défense des droits de l'homme. Les observateurs estiment que la position du Togo met en lumière l'importance du dialogue et de la diplomatie dans la résolution des

conflits en Afrique. Cette prise de position épouse le principe de la Responsabilité de Protéger (R2P) en tant que cadre essentiel pour guider les actions de la communauté internationale dans de telles situations.

Alors que la situation au Niger continue d'évoluer, la décision du Togo de privilégier la paix et la diplomatie rappelle aux acteurs internationaux l'importance de respecter les principes fondamentaux du droit international et de travailler ensemble pour protéger les populations civiles dans le respect de la souveraineté nationale des États.

La décision du Togo de privilégier la diplomatie et le dialogue au lieu de la force militaire favorisera une approche pacifique de la résolution des conflits et renforcera l'idée que les solutions politiques et pacifiques soient explorées en premier lieu pour résoudre les crises sociopolitiques.

En s'opposant à des mesures coercitives telles que la guerre ou les sanctions humanitaires, le Togo respecte la souveraineté nationale et de préservation de la stabilité régionale. Cette position contribue à promouvoir des solutions pacifiques et politiques pour résoudre les conflits, tout en protégeant les droits de l'homme et en renforçant la crédibilité du Togo sur la scène internationale.

Il est important que les acteurs sociopolitiques, spécialement, les défenseurs des droits de l'homme tant sur le plan national, régional et international, soutiennent sans considération partisane, cette décision courageuse du Président de la République Togolaise. L'Afrique en sortira grandie.

Par Pierre-Claver Akolly A.
DEKPOH, Défenseur des Droits Humains

TOGO/MÉDIAS :

Germain Pouli, nouveau président du CONAPP

Germain Essohanam Pouli, Directeur de publication de l'hebdomadaire "Togo Réveil" a été élu à la tête du Conseil national des patrons de presse (CONAPP), à l'issue d'une Assemblée générale tenue le samedi dernier à Lomé.

Seul candidat en lice, il remplace Arimiyo Tchagnao (Directeur de publication du journal Nouvelle Opinion), qui dirige le conseil depuis mai 2018. M. Pouli conduit un bureau

de 12 membres, pour un mandat de 2 ans, renouvelable une fois.

"Vous nous avez choisis, mais vous ne devez pas nous laisser seuls. Car, nous allons travailler main dans la main", a souligné le nouveau président du CONAPP.

"Nous sommes dans un contexte économique très difficile. Nous sommes également dans un contexte social marqué par la montée en puissance des réseaux sociaux. Nous devons nous repositionner et notre



Germain Pouli, le nouveau président du Conapp

bureau a élaboré plusieurs projets et programmes", a-t-il précisé.

Rappelons que le CONAPP est l'organisation la plus représentative

VIOLENCE FAITE AUX ENFANTS : Le Gouvernement lutte contre le phénomène

Suite de la page 5

Ainsi, tous les enfants demandeurs d'asile du Burkina-Faso sont enregistrés comme tels dans la base de données de la Coordination nationale d'assistance aux réfugiés (CNAR) et bénéficient du statut de réfugiés.

En matière de justice pour mineur, Il faut noter entre autres, la transformation de la brigade pour mineur de Lomé en Centre CDJE doté d'un air de jeu, la nomination des juges pour enfants dans les 5 Tribunaux de grande instance et dans les 9 tribunaux d'instance à compétence correctionnelle et civile, la nomination des juges des tutelles et de la protection de l'enfant en difficulté ou en danger dans

des Patrons de presse. Il a été créé le 27 décembre 2007, suite à la fusion de certaines associations.

Source : SAVOIR NEWS

les 16 Tribunaux d'instance à compétence civile. La distribution de deux repas par jour aux mineurs détenus est également une réalité au Togo.

En matière de lutte contre les mauvais traitements, la torture et l'impunité en général au sein des forces de défense et de sécurité, le Togo a créé et rendu opérationnelles des juridictions militaires., en vue de s'assurer de façon plus efficace qu'aucun acte répréhensible commis par les membres des forces de défense et de sécurité, y compris contre des enfants ne reste impuni. D'ailleurs, certains faits commencent déjà par être dénoncés à ses juridictions.

Koudjoukabalo



Vente aux **enchères publiques**

Un lot

764 conteneurs ^{de} imports et exports

abandonnés sur le terminal à conteneurs de LCT



26 septembre à 9H 30'  Port Autonome de Lomé

*La participation à la vente est subordonnée au paiement d'une somme de vingt-cinq mille (25.000) francs CFA non remboursable à la Direction des Opérations Douanières Lomé-Port.

Pour tout renseignement, bien vouloir s'adresser à l'Etude de Me ABORY A. Modeste, Commissaire-Priseur Tél : 22 20 65 17/ 90 14 52 13/ 97 70 08 09, Lomé-TOGO



FEDERER POUR BATIR

    www.otr.tg



Vente aux **enchères publiques**

179 véhicules
& épaves



28 septembre 2023 à 9H 30'

 Parc des véhicules de la Division
de Lutte Contre la Fraude et des
Trafics Illicites sis Tsévié

La participation à la vente est subordonnée au paiement d'une somme de cinq mille (5 000) FCFA non remboursable, contre une quittance sécurisée au titre d'enregistrement des adjudicataires, à la Direction des Opérations Douanières de Lomé Port.

Pour tout renseignement, adressez-vous à l'Etude de Me LITHOR Koamivi Atta, Commissaire-Priseur, sis à Totsi Gblinkomè, 4è Von à droite en allant vers la salle des Témoins de Jéhova, Tél : (00228) 90 02 35/ 97 23 39 57, Lomé-TOGO.



FEDERER POUR BATIR

    www.otr.tg

Plus de 4 Millions d'abonnés !

N'LABALE
AKPE
KOUTCHÉ
KOKARI
ERA MEG'BE EWLESSE
AKPE
KOUTCHÉ
KOKARI
M'BO
ERA MEG'BE
MERCI N'LABALE
ERA MEG'BE **THANKS**
BALK
EWLESSE
KOKARI

